

Le Tréport Magazine

N° 200
Septembre
octobre 2021



*Une rentrée
sereine*

Une rentrée sous le signe de l'espoir

Un nouvel été dominé par la présence du COVID 19 vient de s'achever. De nouvelles contraintes ont pesé sur les organisateurs des animations, qu'il s'agisse de la Ville ou de bénévoles associatifs et, trop souvent, nous avons été contraints à annuler des événements. J'espère de tout cœur que les mois qui arrivent permettront de retrouver une vie sociale, festive et culturelle à laquelle nous aspirons tous.

Fort heureusement, d'autres projets peuvent en revanche progresser sans entrave. Ce sera le cas pour les travaux que nous prévoyons pour les mois à venir. Au fil des pages de ce magazine, vous verrez quels sont les chantiers qui seront lancés pour rénover le gymnase Robert Célérier, agrandir la salle polyvalente ou encore sécuriser la Route Départementale 940 dans sa partie comprise entre le carrefour avec le boulevard du calvaire et l'entrée du cimetière ancien. Ce chantier aura des répercussions sur le trafic routier. Nos déplacements seront perturbés, mais nous ferons en sorte que la gêne occasionnée soit la plus réduite possible. Ces travaux sont importants. Il en va de la sécurité de chaque usager de cette route particulièrement passante.

En cette période de rentrée, nous avons aussi décidé de donner un coup de pouce aux familles et aux associations locales

en instaurant un nouveau dispositif : le Pass'SporTréportais. Une aide de 50 euros maximum sera accordée à chaque jeune de moins de 18 ans qui souhaite adhérer à un club sportif reconnu par une fédération. C'est une bonne occasion de découvrir une activité, de rencontrer le monde associatif et de nouer de nouveaux liens sociaux. En ces périodes troublées, il nous semble important de favoriser ces pratiques.

Je souhaite à chacun d'entre vous une très bonne rentrée.

Laurent Jacques,
Maire du Tréport

Cordialement


Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières) sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY
(culture, fêtes et cérémonies) sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,
(environnement, cadre de vie) sur rendez-vous.

Rachid CHELBI,
(logement, affaires sociales, RSA, famille) sur rendez-vous.

Mélanie DELGOVE
(voirie, stationnement, circulation) sur rendez-vous.

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray
Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 Le Tréport
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 35 50 98 00
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 Le Tréport
mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale (C.C.A.S, aides à domicile, suivi du RSA). Ce service est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

Location de salles et de cabines de plage : 02 35 50 55 35

Service culturel : 02 35 50 55 31

Police municipale : 02 35 50 55 34

Élections : 02 35 50 59 42

Urbanisme : du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h :

02 35 50 55 25

École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Centre Calamel : 02 35 86 45 24

Centre Maternel : 02 35 50 73 71

Petit Navire : 02 35 86 55 93

Camping municipal Les Boucaniers : 02 35 86 35 47

Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00

Samedi : 10h30-17h30

Tél : 02 35 86 84 88.

État civil

Naissances

Kathleen et Andréas LE CORRE BÉCASSE
Sacha LHERNAULT MENIVAL
Anastasia FREMONT

La liste des nouveaux nés est publiée en fonction des renseignements communiqués par les mairies des lieux de naissance.

Décès

Georges MEYER
Noëlla LESAGE née BUTIN
Odile PESQUET née THEROUDE
Jean-Marc DUMONTIER
Romain DUBUC
Claudie LEBEGUE née VOCHELLE
Etienne DELUMEAU
Jean-Loup HOLTZAPFEL
Réjane LEROUX
Michel LELONG
Michel DEBURE
Yves TOURTOIS
Yves MAUROUARD
Albert LINAN

Mariage

Alison GEE et Gabriel COPPITTERS

Numéros utiles

Maison de retraite :
02 35 86 27 89

Gendarmerie :
02 35 86 14 66

Sapeurs-pompiers : 18

Finances Publiques
de Eu :
02 27 28 02 25

Office du tourisme :
02 35 86 05 69

CPAM :
rue Paul Bignon
76260 Eu
36 46

CAF :
25 avenue
des Canadiens
0 810 25 76 80

Société des Eaux
de Picardie :
02 35 50 57 50

Énédis dépannage :
09 726 750 76

GrDF dépannage :
0 810 433 076

Assainissement 24h/24 :
02 35 17 60 30

Sous-préfecture :
rue du 8 mai
76200 Dieppe
02 35 06 30 00

École maternelle
Nestor Bréart :
02 35 86 11 43

École élémentaire
et maternelle
Ledré Delmet Moreau :
02 35 86 27 66

Collège Rachel Salmona :
02 35 50 56 10

Lycée Le Hurle Vent :
02 35 86 80 77

Espace l'Ancre :
02 27 28 06 50

Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques (peintures...).
Pour tout renseignement, merci de

contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.
La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant :
Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

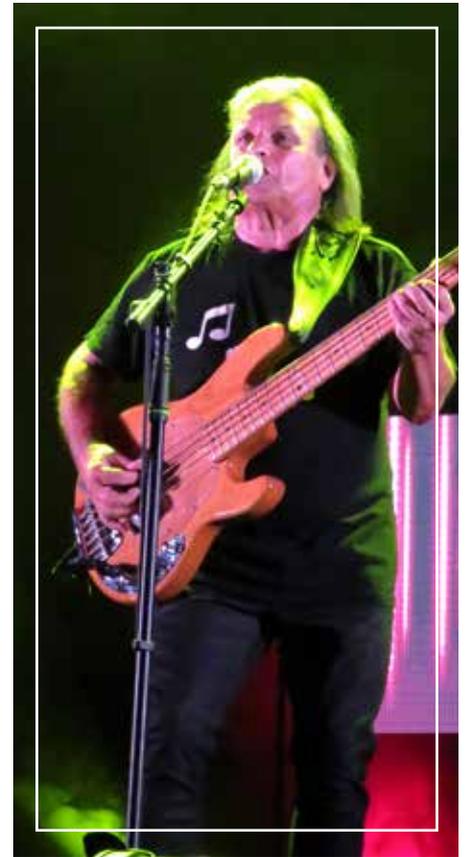


Des animations durant l'été

La programmation des animations estivales a été malmenée par la lutte contre la pandémie, mais plusieurs événements ont pu avoir lieu.

L'annonce faite par le gouvernement concernant les contrôles imposés pour l'accès aux spectacles a rendu impossible la tenue de plusieurs animations prévues par la Ville, notamment les concerts du samedi au Forum ou les guinguettes programmées au même endroit. Ce lieu très ouvert ne permettait pas de satisfaire à toutes les exigences. Certaines associations ont également renoncé à leurs organisations

en raison de la lourdeur que cela pouvait représenter. Néanmoins, certains événements ont pu être maintenus. C'était le cas pour les expositions présentées à l'intérieur du Forum et aussi du grand concert de l'été. Les conditions météo ont contraint à son transfert dans la salle Reggiani, mais le public était au rendez-vous pour applaudir le groupe Back to 80's ainsi qu'Alain Llorca, venu interpréter les



tubes du groupe Gold, dont il a longtemps été membre. Le public a été séduit par la qualité de la prestation proposée par tous ces artistes.

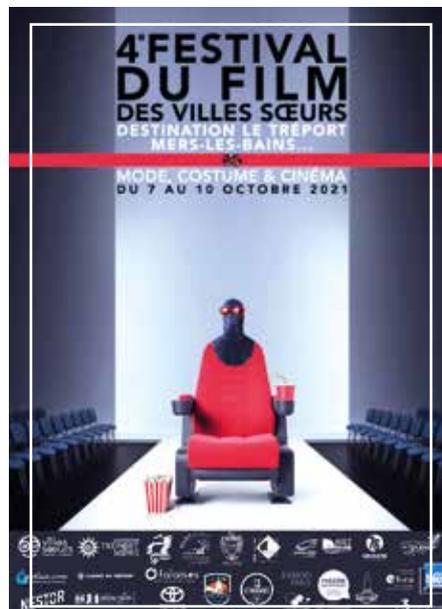


Festival du film des Villes Sœurs

La 4^e édition du Festival du Film des Villes Sœurs, en partenariat avec la Communauté de Communes des Villes Sœurs, aura lieu du 7 au 10 octobre.

Projection de films, remise des prix, défilés, rencontres professionnelles, ateliers de maquillage et expositions sont au programme de cette nouvelle session. Comme chaque année, un président ou une présidente célèbre viendra parrainer cet événement.

Le programme sera dévoilé au fil du temps sur la page facebook Festival du Film des Villes Sœurs et sur le site <https://ffvs.fr/>.



«Chroniques de guerre» est en vente

Jérôme Maes, Tréportais passionné par l'histoire locale, signe un nouvel ouvrage intitulé «Chroniques de guerre 1870-1871 Le Tréport et environs».

Il y présente le fruit de recherches minutieuses sur un thème jusqu'alors peu, voire pas exploité. On y découvre ainsi l'implication du conseil municipal dans de nombreuses décisions, des anecdotes qui permettent de se plonger dans une partie de notre histoire peu connue et l'occasion de découvrir l'histoire de la Ville.

Ce livre est disponible à la Maison de la presse de Eu, à l'Encre marine de Eu, à la Maison de la presse de Mers-les-Bains ainsi qu'à l'accueil de la mairie du Tréport au prix de 17 euros.

Nouveaux habitants Faites-vous connaître

Afin de faciliter leur intégration et de leur faire bénéficier de nombreuses informations, la Ville du Tréport prévoit d'organiser une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants d'ici la fin de l'année.

Si vous êtes arrivé au Tréport depuis le 1^{er} janvier, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie pour être invité.

Pass-SporTréportais

La Ville du Tréport offre une participation de 50 euros à chaque Tréportais de moins de 18 ans pour son inscription à un club sportif à la rentrée. Les modalités pratiques sont détaillées en page 12.

SVP Juridique

Vous avez une question d'ordre juridique ? Vous cherchez une réponse dans le domaine du logement, de l'emploi, des assurances, de la consommation ? La Ville du Tréport vous invite à interroger SVP Juridique.

Vous pouvez contacter cette société du lundi au vendredi de 9h à 19h au 02 38 79 00 56. Indiquez le code MIS09 et posez votre question. Des dizaines d'experts sont à votre écoute pour vous répondre.

Ce service est financé par la Ville du Tréport. Prix d'un appel local.

Rejoignez-nous sur notre page
Facebook Ville Le Tréport



Vous y trouverez des infos,
des photos, des vidéos.

Soutien financier aux étudiants

La Ville du Tréport reconduit, comme les années passées, son aide financière accordée aux Tréportais qui poursuivent leurs études après le bac. Cette aide se monte à 200 euros, sans conditions de ressources et est accordée pour chaque année d'études après le bac, quelles que soient les études.

Il convient de déposer une demande écrite en mairie, accompagnée du justificatif de l'obtention du bac, d'un RIB, de l'avis d'imposition (P1 et P2) et du certificat de scolarité de l'enseignement supérieur pour l'année scolaire en cours. Les dossiers, complets, doivent être déposés au plus tard pour le 23 décembre.

Aide au financement du transport scolaire

La Ville du Tréport accorde une aide financière aux familles tréportaises dont les enfants prennent le bus pour se rendre à l'école maternelle, à l'école primaire, au collège ou au lycée. Cette aide couvre 50 % du montant restant à la charge de la famille.

Pour en bénéficier, il suffit de formuler une demande écrite en mairie, accompagnée de la copie de la facture acquittée, du certificat de scolarité de l'année en cours, de l'avis d'imposition (P1 et P2) et d'un RIB au plus tard pour le 23 décembre.

Participation aux séjours à l'étranger

Les jeunes Tréportais qui auront l'occasion de partir dans le courant de l'année scolaire en séjour à l'étranger dans le cadre d'une organisation mise en place par leur établissement scolaire peuvent bénéficier d'une participation financière de la Ville du Tréport.

Elle se monte à 20 % du coût du séjour avec un plafonnement à 105 euros pour

les collégiens et lycéens et à 210 euros pour les étudiants. Ce plafond est porté à 210 euros pour tous les élèves dès lors qu'il s'agit d'un séjour de type ERASMUS.

Les demandes seront à formuler en mairie par les familles dès que la participation au séjour sera validée par l'établissement scolaire.

Inscriptions pour le colis des aînés

Comme chaque année, la Ville du Tréport offrira un colis de Noël à toutes les personnes domiciliées au Tréport et âgées de 65 ans et plus. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire en mairie chaque mardi matin de 8h30 à 12h du 14 septembre au 19 octobre. Aucune inscription ne pourra être enregistrée en dehors de ces créneaux. Si vous ne pouvez vous déplacer, il vous est possible de confier cette mission à la personne de votre choix.

Merci de venir muni des justificatifs suivants : votre avis d'imposition sur le revenu de l'année et votre pièce d'identité (même périmée).

Le colis sera remis le samedi 18 décembre au domicile de chaque personne inscrite. Par ailleurs, pour renouer avec une tradition bien établie et sous réserve du respect des contraintes sanitaires alors en vigueur, la Ville du Tréport prévoit de programmer un spectacle le 15 décembre à l'attention des aînés.

Un hommage aux bénévoles

Afin de remercier les bénévoles qui ont mené des actions au bénéfice de la population depuis le début de la pandémie, la Ville a organisé une rencontre conviviale.

Dès l'annonce du premier confinement instauré dans le cadre de la lutte contre le Covid 19, les bénévoles de la SNSM se sont présentés en mairie porteurs d'une question : «que peut-on faire pour se rendre utiles ?». Plusieurs agents municipaux ont fait de même et se sont placés au service de la population sur leur temps libre.

Pour les remercier, la Ville a choisi d'organiser non pas une cérémonie officielle et protocolaire, mais une rencontre au caractère particulièrement convivial. «Nous vous avons invités à partager un petit-déjeuner. C'est symbolique, mais cela nous permet de vous remercier non seulement pour ce que vous avez fait durant la pandémie, mais aussi votre engagement au quotidien dans différentes situations», expliquait Laurent Jacques, Maire. Éric Chevallier, président de la station SNSM, s'est dit sensible à ce geste. «Cela résume bien les très bonnes relations que nous entretenons avec la mairie. Toutes les stations SNSM n'ont pas cette chance», déclarait-il.



Des bénévoles toujours présents.

Les discours ont été réduits à quelques mots pour laisser place à la dégustation de viennoiseries et de copieux plats de charcuterie.

«2zièmemain» : une nouvelle vie pour les vêtements

Après une vingtaine d'années passées à venir en vacances au Tréport, Valérie Receveur a fini par y poser définitivement ses valises, ou plutôt ses cartons. «J'ai plus de 150 cartons de vêtements», explique-t-elle. Comme beaucoup, elle a commencé par les vendre sur le net, puis elle a décidé de voir plus grand et a ouvert une boutique au 5 rue Vincheneux.

Sous l'enseigne «2zièmemain», elle propose de très nombreux articles pour hommes et femmes (les vêtements pour enfants ont toujours leur place sur son compte Vinted et sur facebook). Elle permet ainsi à de jolis vêtements de marques, peu portés, de trouver une seconde vie. Il ne s'agit pas d'un dépôt-vente, Valérie travaillant uniquement avec ses propres stocks, ni d'une friperie. «Je mets un point d'honneur à ne présenter que des vêtements lavés et repassés», précise-t-elle. Si vous aimez les vêtements, que vous voulez donner une nouvelle vie à une garde-robe, une visite s'impose.



Valérie Receveur vous attend le mardi de 16h à 19h, le mercredi et jeudi de 10h30 à 12h30, le vendredi et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 16h à 19h.

Une rentrée sereine



L'accueil par le directeur à l'école LDM.

Pour cette rentrée 2021, l'école Ledré-Delmet-Moreau accueille 275 élèves. La nouveauté réside dans l'arrivée des élèves de maternelle grande section (voir également ci-contre).

Les 41 élèves de maternelle sont répartis dans deux classes. Quant aux 42 élèves de CP et aux 48 en classes de CE1, ils bénéficient du dispositif de dédoublement des classes. Ce sont désormais trois classes qui accueillent chacun de ces niveaux.



Les écoliers retrouvent leurs copains de classe.

Les CE2, CM1 et CM2 sont répartis dans deux classes pour chaque niveau.

Les élèves de maternelle ont retrouvé M^{mes} Clément et Poullain, qui enseignaient à l'école Brossolette, désormais fermée. Quant à la 3^e enseignante, M^{me} Touzard, elle a manifesté son souhait de rester dans l'équipe et accueille désormais les élèves de CP.



L'une des classes de maternelle à LDM.



Petits et moyens sont scolarisés à l'école Bréart.

À la maternelle Bréart, 69 enfants fréquentent les petites et moyennes sections. 14 enfants sont inscrits dans la classe des deux ans. Pour cette dernière, il reste encore quelques places.

Si votre enfant a fêté ses deux ans cette année ou s'il atteint cet âge d'ici le 31 décembre, n'hésitez pas à contacter l'école pour envisager son inscription. Une classe spéciale leur est dédiée. Elle n'accueille pas plus de 18 élèves et leur permet de faire leurs premiers pas d'écoliers dans un univers étudié pour eux et particulièrement adapté à leur jeune âge.



La classe des 2 ans à l'école Bréart.

Des travaux à l'école LDM

L'école de la rue Suzanne accueille désormais les élèves de grande section de maternelle. Des aménagements spécifiques ont été réalisés pour ce jeune public.

Depuis la rentrée de septembre, l'école Ledré-Delmet-Moreau accueille les élèves de grande section de maternelle. Ce sont 41 enfants, répartis dans deux classes, qui ont fait leur entrée dans l'établissement de la rue Suzanne.

Avec la fermeture d'une classe à l'école maternelle Brossolette, il n'était plus envisageable d'entretenir de tels locaux avec si peu d'élèves. De plus, M. Cavelier assurait la direction des deux établissements, sur deux sites différents, ce qui posait des problèmes d'intendance.

Mais le transfert de deux classes de jeunes élèves au sein de l'école primaire ne pouvait se faire en un claquement de doigts. «Pour recevoir ces jeunes écoliers, il fallait adapter les locaux pour les rendre attractifs et, plus encore, pour assurer leur sécurité», explique Frédérique Chérubin-Quennesson, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires.

Protection autour des radiateurs et des piliers, dispositifs pour ne pas se pincer les doigts dans les portes, clôture pour assurer la quiétude des plus jeunes ou pour éviter une chute, installation de sanitaires à la taille du jeune public, sont autant d'actions qui ont été menées durant l'été, mais ce n'est pas tout.

Il fallait aussi rendre les lieux attractifs. Les petits sont installés au rez-de-chaussée, dans l'aile gauche de l'école. Trois salles (deux pour les classes et une pour le stock)



Des tranchées ont été réalisées dans la cour pour permettre le passage du réseau d'évacuation.

age) leur sont dédiées. Elles ont fait l'objet d'une rénovation et de l'installation de points d'eau pour les activités manuelles. Le gymnase a été quelque peu réduit pour permettre l'installation des toilettes réservées aux petits qui bénéficient pour eux seuls de l'ancien gymnase transformé en salle d'évolution. Ils y retrouvent les jeux qui étaient les leurs à l'école Brossolette.

Pour ce qui est de l'extérieur, c'est la cour dans la partie basse qui leur est réservée.

Une clôture et deux portillons ont été installés pour s'assurer qu'une interaction sera possible avec les élèves du primaire, mais que ces derniers ne pourront pas venir importuner les petits. Un nouveau revêtement et un grand jeu seront installés dans quelques semaines pour encore plus de confort.

Les élèves qui occupaient les salles où évoluent désormais les maternelles sont montés au deuxième étage, dans deux salles qui avaient été délaissées depuis plusieurs années, au gré de précédentes fermetures de classes. Un bon coup de peinture a permis de rafraîchir les lieux.

Enfin, toutes les huisseries PVC dont cet établissement était équipé côté rampe des moines, ont été remplacées par de nouvelles fenêtres en alu plus esthétiques et qui laissent passer plus de lumière.

Le coût total de cette rénovation s'élève à 152 000 euros hors taxes, avec une subvention de l'État et une participation du Département. Le chantier a été mené par des entreprises locales en appui des agents des services techniques municipaux pour la menuiserie, l'électricité, la peinture et la maçonnerie.



De nouveaux sanitaires sont créés pour les élèves de la maternelle.

Des travaux sur la RD 940

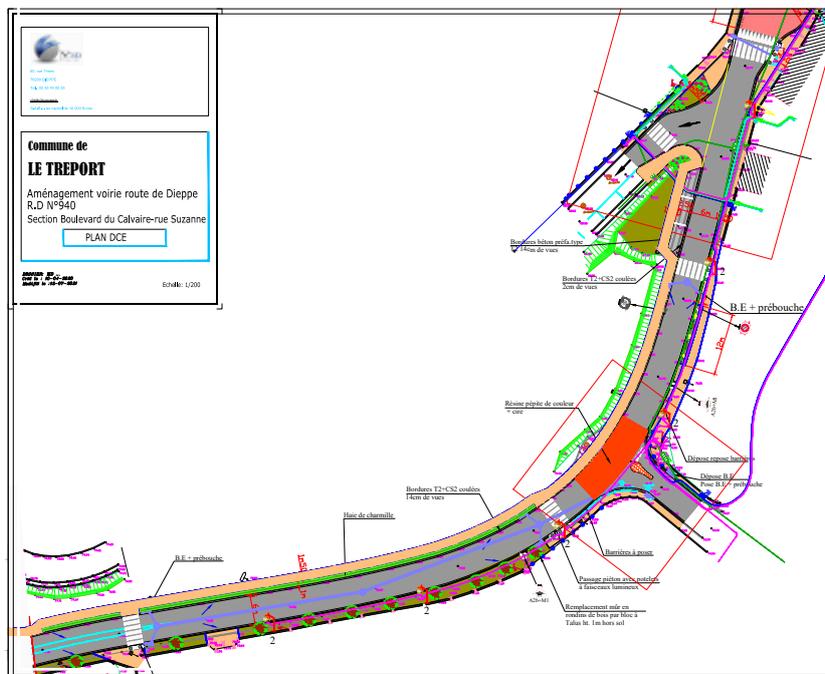
La troisième tranche de la sécurisation de la RD 940, route de Dieppe, s'ouvrira au mois d'octobre. Six mois de travaux sont prévus.

Après une première tranche avenue Paul Paray, puis une deuxième entre la gendarmerie et le carrefour avec le boulevard du Calvaire, la Ville va poursuivre la sécurisation de la RD 940 avec une 3e tranche.

Cette dernière sera scindée en deux phases, la première réalisée cette année et la seconde l'année prochaine.

La première phase permettra au chantier de s'étendre entre le carrefour avec le boulevard du Calvaire, là où les travaux avaient été stoppés au printemps, et le carrefour avec la rue de l'abbaye, près de l'entrée du cimetière ancien. La Ville a adjoint à cette tranche la partie basse de la route d'Étalondes.

La partie haute avait fait l'objet d'une dissimulation des réseaux il y a quelques années et il était cohérent d'intégrer le reste de cet axe dans le chantier.



Sécuriser le parcours des piétons

Il s'agira donc d'effacer les réseaux, de remplacer l'éclairage public, de sécuriser le cheminement des piétons par l'élargissement des trottoirs sur la RD 940, le réaménagement des arrêts de bus et la mise en place de passages piétons équipés de faisceaux lumineux. Le réseau pluvial sera également refait, de même que la voi-

rie. Des plateaux surélevés permettront de réduire la vitesse sur la RD 940 et il en ira de même route d'Étalondes avec la mise en place de chicanes. Enfin, le carrefour entre ces deux axes sera légèrement repris pour permettre aux automobilistes descendant la route d'Étalondes de se positionner plus efficacement à l'intersection.

L'ensemble du chantier est évalué à 1,8 millions d'euros HT. Le Département accorde une aide de 46 % sur les dépenses de voirie. Les travaux débuteront dans le

courant du mois d'octobre et devront être achevés pour la fin avril.

Ce chantier est particulièrement conséquent et il touche l'un des axes les plus fréquentés. Il faudra gérer les flux de circulation durant toute cette période. Les automobilistes ainsi que les conducteurs de bus seront inévitablement gênés, mais la Ville s'efforcera de réduire la nuisance en privilégiant, dans la mesure du possible, une circulation alternée et en faisant réaliser les enrobés de nuit.

Octobre Rose se prépare

Comme chaque année, les bénévoles de l'association Bout de Chemin vous donnent rendez-vous pour Octobre Rose. De nombreuses animations liées à cette opération de lutte contre le cancer du sein sont au programme.

Samedi 2 octobre, ouverture avec un stand de bien être l'après midi suivi à 18h de la conférence du docteur Benhamouda.

Vendredi 8 octobre, «Soirée Fluo» à 18h30 au gymnase Léo Lagrange

Dimanche 17 octobre à 9h, sortie à vélo sur le chemin Verre et Mer à l'initiative de l'UAST avec plusieurs associations locales

Dimanche 24 octobre, «Kermesse Rose» 14h à 18h gymnase Léo Lagrange

Vendredi 29 octobre, «la balle rose», tournoi amical au parc

Sainte-Croix de 18h à 20h

Dimanche 31 octobre, «Marche Rose», rendez-vous à 9h45 à la salle Reggiani

Les bénévoles de l'association seront également accueillis par la mairie de Saint Rémy-Boscrocourt le dimanche 3 octobre lors de leur marche le matin ainsi que le samedi 9 octobre au Centre Leclerc d'Étalondes toute la journée.

Plusieurs associations locales comme l'AST full contact, hand-loisirs, COB Bresle et Le Tréport festif contribueront à l'organisation des animations.

Le programme complet figurera sur le site : <https://www.villesoeurs.fr/>

Le gymnase Célérier rénové

Il faudra près d'une année de travaux pour rénover et agrandir le gymnase Robert Célérier, un bâtiment construit au début des années 80.

Édifié au début des années 80, le gymnase Robert Célérier fait l'objet d'une utilisation intensive, que ce soit par les scolaires du lycée et du collège, ou par les associations locales. Hormis la réfection du chauffage, cette structure n'avait fait jusqu'alors l'objet que d'un entretien courant.

Il était temps de prévoir une cure de jeunesse, d'autant plus que des infiltrations ont été détectées au niveau des chéneaux. Les premiers diagnostics préalables aux travaux ont révélé que la charpente ne serait pas en mesure de supporter la nouvelle toiture dès lors qu'elle respecte les standards actuels en terme d'isolation. Il a donc fallu prévoir le changement de cette charpente.

Le projet est complété par un agrandissement qui accueillera les nouveaux



Ce gymnase date du début des années 80.



vestiaires, sur la gauche quand on arrive face au bâtiment. Les anciens vestiaires pourront accueillir le nouveau local de la chaufferie, le système de ventilation, ainsi qu'un agrandissement de la lingerie. Une partie pourra également être réaménagée par la suite pour y accueillir des réunions.

Les travaux débuteront à l'automne et s'il n'y a pas d'aléas (notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en maté-

riaux, un domaine problématique depuis quelques mois), les utilisateurs devraient retrouver ce gymnase rénové et agrandi d'ici la rentrée scolaire de 2022. Le coût de ce chantier est de 2,2 millions d'euros TTC. Des subventions ont été obtenues de la part de la CCVS et dans le cadre de la DSIL. Elles ont également été sollicitées auprès du Département et de la Région.

La salle polyvalente voit plus grand

La salle polyvalente va prendre de l'ampleur dans les mois à venir. Avec ses 220 m² au total (dont 160 pour la salle principale, le reste étant dévolu aux sanitaires et à la cuisine) cet espace n'est pas équipé d'un lieu de rangement pour le matériel. Aussi, les locataires, qu'il s'agisse d'associations ou de particuliers, doivent tenir compte des tables et chaises empilées dans un coin de la salle.

Il a donc été décidé de réaliser une extension à l'arrière. Sur un total de 50 m², elle sera constituée d'un lieu de stockage pour le matériel de la salle et d'un autre pour le service des fêtes qui pourra y entreposer quelques objets volumineux. Le chantier devrait débuter d'ici la fin de l'année et durer un trimestre. Le coût de la dépense s'élève à 110 000 euros TTC financés par la Ville.



L'extension est prévue à l'arrière, à droite sur ce visuel.

Pass'SporTréportais

Un coup de pouce aux jeunes

La Ville met en place une aide financière pour encourager les jeunes à s'inscrire dans un club sportif local.

Désireuse d'encourager les jeunes à pratiquer une activité sportive et de soutenir les clubs locaux, la Ville du Tréport met en place un nouveau dispositif : le Pass'SporTréportais.

Le concept est simple : tout jeune de moins de 18 ans, domicilié au Tréport, recevra une aide de 50 euros pour financer son adhésion à un club tréportais (ou des environs si l'activité choisie n'est pas pratiquée dans notre ville). Il suffira de se présenter au club muni du feuillet détachable page suivante. Dès le règlement de l'adhésion, le club complétera les mentions utiles. Ensuite, le feuillet devra être retourné en mairie pour le 23 décembre au plus tard.

«L'objectif principal est de permettre à nos jeunes de rejoindre un club sportif. Parfois, la contrainte financière est un frein à l'adhésion, surtout dans les familles avec plusieurs enfants. Le coup

de pouce offert par la Ville doit être le déclencheur. Dans bien des clubs locaux, l'adhésion annuelle n'est pas forcément très élevée, mais pour certaines familles, cela fait encore trop. Pour nécartier personne, nous accordons cette aide sans conditions de ressource. Tout jeune Tréportais est donc concerné, qu'il s'agisse de découvrir un sport ou de poursuivre une activité déjà engagée de longue date», indique Nathalie Vasseur, 1ère adjointe au Maire en charge de la vie associative avant de poursuivre : «c'est aussi un bon moyen d'aider les associations. Elles sont malmenées depuis le début de la crise sanitaire. Certains clubs ont perdu des adhérents. Avec le Pass'SporTréportais, nous espérons leur apporter un peu de sang neuf».

Tous les détails pratiques et les conditions figurent dans le feuillet ci-contre.

Les jeunes installent des boîtes à livres

Dix jeunes de l'Ancrage ont concrétisé bénévolement un projet qui leur tenait à cœur : l'installation de boîtes à livres.

Les jeunes de l'Ancrage ont souhaité se lancer cet été dans un chantier bénévoles et ils ont tout de suite su à quoi ils consacraient ce temps : l'installation de boîtes à livres. Ils ont travaillé de bout en bout sur ce projet et ont commencé par aller à la rencontre d'habitants des quartiers des Terrasses, avec un petit questionnaire pour savoir si ces personnes lisent, ce qu'elles lisent et quels sont leurs freins à la lecture. Ils ont tenu compte des réponses avant de partir en quête d'ouvrages pour garnir deux grandes boîtes. Ils ont reçu un bon accueil de la part du personnel de la médiathèque qui leur a fourni un premier fonds. Ces dix jeunes, épaulés par Éric Sénécals, directeur de l'Ancrage, ont ensuite procédé au montage des deux boîtes conçues par



Un spectacle pour inaugurer les boîtes.

l'entreprise Boé de Baromesnil. Ils ont choisi de les installer près de l'espace jeu des Floralties pour l'une et au pied des immeubles Les Terrasses pour l'autre. L'inauguration a donné lieu à un joli spectacle déambulatoire proposé par les «Rêveurs New World», spectacle auquel les jeunes ont pris part.

Il ne reste plus aux habitants qu'à s'approprier ces nouveaux équipements que les jeunes ont conçus pour eux. Le principe est simple : il vient prendre un livre quand on veut, puis on le rapporte et on peut aussi y déposer les ouvrages dont on souhaite faire profiter les autres.



Dix jeunes ont concrétisé ce projet.



Formulaire à retourner en mairie, au plus tard pour le 23 décembre 2021.

Le pass'SPORTréportais concerne les jeunes domiciliés au Tréport, nés à partir du 1^{er} janvier 2004

À REMPLIR PAR LA FAMILLE

Nom et prénom du responsable légal de l'enfant :

Nom et prénom de l'enfant bénéficiaire :

Date de naissance de l'enfant bénéficiaire :

Adresse :

Téléphone :

À REMPLIR PAR L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Activité :

ATTESTATION

Je soussigné(e)..... Président(e) de l'association, certifie que l'enfant est inscrit pour la saison 2021-2022.

Montant réclamé à la famille : €

Aides éventuelles déjà perçues (État, Département, CAF...) : €

Reste à charge pour la famille : €

Date Signature et cachet de l'association :

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Date :

Montant de la participation communale :

Participation finale de la famille :

Le Tréport



Une aide aux familles pour les inscriptions des jeunes en clubs sportifs

PASS'



SPORTréportais

Saison 2021-2022

PASS'SPORTTréportais Comment ça marche ?

Le sport est synonyme de bien-être, de liens sociaux, d'épanouissement individuel et collectif. Pourtant, certains jeunes sont privés d'une pratique sportive pour des raisons financières.

Aussi, la Ville du Tréport a-t-elle décidé de donner un coup de pouce à tous les jeunes domiciliés au Tréport, âgés de moins de 18 ans, pour leur permettre d'adhérer à un club sportif local. Cette aide est accordée sans conditions de ressources.

Le Pass'SporTréportais permettra aussi aux associations tréportaises (ou aux clubs voisins si l'activité n'est pas proposée au Tréport) de voir arriver de nouveaux adhérents.

Concrètement, comment est-ce que cela fonctionne ?

La famille d'un jeune mineur remplit le formulaire d'inscription au dos de ce document et le remet à l'association avec les justificatifs demandés :

- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois
- Copie du livret de famille
- RIB

Le Pass'SPORTTréportais est limité à un club sportif par jeune.

L'association retourne le formulaire d'inscription à la mairie accompagné des justificatifs demandés.

L'aide financière est directement versée aux parents après attestation de paiement délivrée par l'association (selon le délai nécessaire au traitement administratif et virement).

Le montant de l'aide ne pourra être supérieur au reste à charge de la famille. **Montant maximum 50 €**. Les cours individuels ne sont pas pris en considération.

Cette aide concerne uniquement l'inscription à un club affilié à une fédération sportive reconnue par le Ministère en charge des Sports. Renseignez-vous auprès des clubs pour savoir s'ils remplissent bien ce critère.

Du changement avenue des Albatros

Depuis de nombreuses années, des problèmes de circulation et de stationnement sont constatés avenue des Albatros. La difficulté est particulièrement marquée aux horaires d'entrée et de sortie des établissements scolaires avec une noria de bus. Après avoir envisagé plusieurs possibilités, la Ville a mis en place un nouveau dispositif depuis le 30 août. Désormais, lorsque l'on vient de l'avenue Jean Moulin, on peut tourner à gauche ou à droite dans l'avenue des Albatros, mais il n'est plus permis d'emprunter cette avenue dans l'autre sens. De plus, les bus ont l'obligation de tourner à droite pour rejoindre la route touristique. Ainsi, un sens unique est établi et il permet de maintenir les possibilités de stationnement auxquelles les riverains sont attachés.

Quelques jours avant cette mise en œuvre, les élus avaient convié les riverains à une réunion publique. Nombreux ont été les Tréportais à y assister. Ce changement va en effet modifier les comportements routiers et, si la nouvelle a été plutôt bien accueillie, certains usagers ont aussi manifesté leur mécontentement, notamment à l'idée de voir les bus plus nombreux circuler devant leur habitation ou à l'allongement de leur trajet. Grégory Aubert, responsable du service voirie, a tenu à rassurer chacun : « *ce dispositif pourra être amélioré en fonction de ce que nous constaterons à l'usage* ». Laurent Jacques abondait dans son sens : « *nous irons sur place régulièrement dans les premiers temps. N'hésitez pas à*

nous interpeller pour nous faire part de vos remarques ». L'objectif principal de ce dispositif est d'améliorer la sécurité sur des axes très fréquentés à la fois par les voitures, les bus, mais aussi les piétons et les cyclistes. Avec ce sens unique, la vitesse sera réduite et les véhicules pourront stationner sur la chaussée et non sur les trottoirs. Ces derniers pourront alors retrouver leur destination d'origine : favoriser la circulation des piétons.



Élus communistes et républicains

Avec 754 logements, le parc social représente 17,8 % des habitations dans notre Ville. Nous avons pour projet de continuer à le développer pour répondre aux fortes attentes de nos habitants trop souvent confrontés à des conditions inadaptees, voire à l'insalubrité.

Notre logiciel de gestion de ces logements nous a causé des difficultés et sera remplacé d'ici la fin de l'année. Malgré cela, 7 attributions ont pu être réalisées ces dernières semaines. Ce sont autant de familles qui disposent désormais de conditions de vie agréables.

La permanence « logement » du mardi après-midi a été supprimée. Les personnes désireuses de se voir attribuer un logement peuvent retirer un dossier à tout moment en mairie ou le remplir en ligne. Pour mieux répondre aux besoins des demandeurs, je reçois chacun sur rendez-vous.

Enfin, d'ici peu, notre CCAS sera renforcé par l'arrivée d'un nouvel agent pour offrir un service personnalisé aux personnes qui en ont le plus besoin et les aider dans leurs démarches.

Rachid Chelbi, pour le groupe

Élus socialistes et républicains

La qualité d'accueil des écoliers Tréportais est une priorité pour notre municipalité. Aussi, lorsque l'éducation nationale a fusionné les écoles LDM et Brossolette, nous n'avons pas hésité à engager de nombreux travaux afin que le transfert de nos jeunes écoliers rime avec une amélioration des conditions de travail des élèves et des enseignants.

Tout au long de l'été, de nombreux agents municipaux, des services techniques au service d'animation en passant par les ATSEM se sont investis pour mener à bien travaux, aménagements et déménagement. Nous les remercions, au nom de notre municipalité, pour la grande qualité du travail réalisé.

Cette rentrée 2021 se déroulera pour la deuxième année consécutive sous le signe de la COVID.

Nous nous félicitons de l'excellent taux de vaccination des 12-18 ans sur notre territoire (plus de 50%) et ferons tout pour qu'il progresse encore. Il est le seul garant du retour à une scolarité « normale ».

Une excellente rentrée à tous !

Frédérique Chérubin-Quennesson,
pour le groupe

Le Tréport d'abord

Le groupe «Le Tréport d'abord» n'a pas fait usage de son droit de tribune dans cette édition du Tréport Magazine.

Lise Klaes, championne de France de VTT

La jeune fille, licenciée à l'AST Cyclisme décroche le maillot tricolore au championnat de France VTT chez les cadettes.



Les élus du Tréport ont salué la performance de Lise.

Créée en 1984, l'AST cyclisme a été l'un des premiers clubs à détecter le potentiel que représentait le VTT. Après avoir lancé l'organisation de courses dans ce domaine spécifique, les bénévoles ont rapidement créé une école de VTT, permettant aux jeunes d'acquérir les bases de ce sport très technique. En 2019 était créé le Pôle Compétition, qui permettait à l'association de postuler dès l'année suivante à la Division Nationale 3 et à la création de sa Team VTT.

Ces démarches et cette progression ont pour but principal de permettre aux jeunes les plus brillants de continuer à évoluer au sein de ce club si tel est leur volonté plutôt que de devoir rejoindre des structures mieux dotées en moyens financiers. «*Nous avons l'un des plus petits budgets des 75 Teams recensées dans le pays, mais nous figurons à la 30e place au classement*», indique Stéphane Klaes, à l'origine de cette section de l'AST Cyclisme dont il est aujourd'hui le manager.

Un tel résultat repose sur une équipe

à la fois soudée et motivée, tant chez les compétiteurs que dans les rangs des nombreux bénévoles qui se démènent comme de beaux diables pour permettre aux jeunes de progresser.

La tête et les jambes

Les efforts se sont révélés payants cet été et ce n'est autre que Lise Klaes, la fille de Stéphane, qui est venue apporter une belle récompense au club : le titre de championne de France cadette conquis sur les hauteurs de Nice à la mi-juillet. La jeune fille ne se contente pas de pédaler. Elle dispose d'une excellente technique, mais aussi d'une motivation hors norme et d'un joli sens tactique. Ce sont toutes ces qualités qui, associées, lui ont permis de franchir seule la ligne d'arrivée après s'être défaite de ses concurrentes.

Lise Klaes a été sélectionnée pour intégrer l'équipe de France l'année prochaine. Elle courra alors chez les juniors. Après

une année au lycée de Eu en classe de 2nde, elle part en région parisienne à la rentrée pour poursuivre ses études et son entraînement sportif au pôle espoir du CREPS (centre de ressources, d'expertise et de performance sportive).

